

Carrières féminines : la femme médecin : [1ère partie]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 391

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

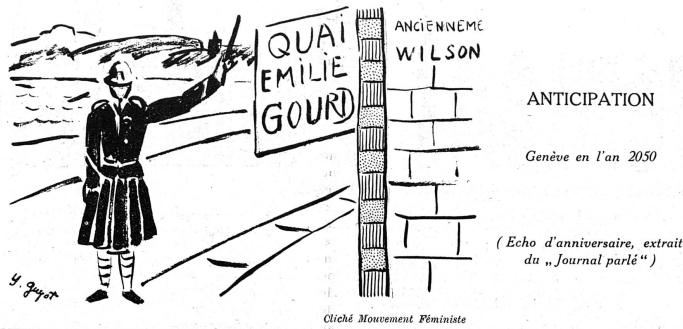
En tant que l'un des abonnés du début, M. le Dr Muret sut caractériser avec bonheur l'activité du journal et de sa rédactrice, qui s'y montre polémique redoutable, y affirme son courage moral, l'étendue de ses connaissances, son habileté, sa dialectique, sa sensibilité aussi, traitant tour à tour du suffrage féminin, du féminisme dans le sens le plus large, de littérature, des beaux-arts, des questions économiques, politiques, sociales; tout cela se trouve dans le *Mouvement*, organe et soutien de nos Associations féminines. Puisse-t-elle jouir un jour du résultat tangible de ses efforts. M. Muret n'eut garde d'oublier, en cette journée, le souvenir du philosophe J.-J. Gourd et l'activité de Mme Gourd, car «elle» ne fait rien sans consulter sa mère.

La reconnaissance des membres du Comité du journal s'exprima par la voix nuancée de Mme Vuilliamet, qui «lui» remit un bouquet de roses, — une rose d'automne est plus qu'une autre exquise, — et un crayon «Ever-sharp» (mais cela sans intention aucune!), en souhaitant à la rédactrice du *Mouvement* force et santé pour continuer son travail fécond. Mme Vuilliamet annonça en outre la création d'un «fonds du Centenaire», bien modeste, mais qui grandira et servira à aider la rédactrice ou à faciliter la parution du journal.

L'Association suisse pour le suffrage féminin, par l'organe de Mlle L. Dulot, exprima sa reconnaissance envers «elle», qui a toujours soutenu le bon combat pour la bonne cause.

Agréables paroles, juste hommage envers «celle» qui a tant travaillé pour son fils aujourd'hui majeur, alors que sa mère spirituelle reste une mineure; charmants propos coupés par de la bonne musique jouée à quatre mains par Mme Bourgeois-Fontannaz et Mlle Reymond.

Puis vint le «Journal parlé». Ce fut encore une de «ses» bonnes idées. Sur l'écran étaient projetées les diverses vignettes désignant les rubriques du journal, tandis qu'une collaboratrice les commentait, avec plus ou moins de fantaisie, plus ou moins de sérieux, plus ou moins d'audace. Il y eut de touchants témoignages de reconnaissance, des anticipations plus ou moins risquées. Il y eut tout d'abord l'original prologue de Mlle H. Naville commentant à la manière de... Péguy le contenu d'un numéro du *Mouvement*; il y eut la critique de la directrice par elle-même, où «elle» se tira avec une suprême habileté d'une tâche hérissée de difficultés, présentant tous les reproches qu'on lui adresse, étalant les critiques qu'on lui fait et leur répondant, sans en avoir l'air... Mlle Nicol adressa de sages recommandations aux abonnés étonnés qui compliquaient singulièrement sa tâche. Puis Mmes Jomini, Spiller et Mlle Pidoux présentèrent en petit une séance de la Commission contre les stupéfiants, réclamant une action énergique contre le yoyo. Mlle S. Bonard rappela les petits événements de l'actualité d'il y a vingt ans, présenta quelques anticipations illustrées de dessins de Mlle Yvonne Guyot (Lausanne); on peut bien dire que le «quai Emilie-Gourd» (anciennement quai Wilson), gardé par une superbe agente de police, remporta quelque succès.



Le feuilleton permit à Mme Vuilliamet de faire assaut d'esprit en présentant les résultats de son enquête sur le *Mouvement Féministe* faite auprès des personnages les plus divers, Bossuet ou Mme Bovary, Paul Graber ou un facteur, une paysanne vaudoise ou le fruitier du coin, griffant au passage telle ou telle, avec une verve qui fait l'admiration sans cesse renouvelée de ses auditrices.

«Les femmes et les livres» permit à Mme Cuchet-Albaret de lire des fragments exquis de son ouvrage *Le Message de la Cité*, qui va sortir de presse. Ce fut en vers également que Mlle L.-H. Pache (Lausanne) s'adressa à la jubilaire, en lui demandant l'autorisation d'user de fantaisie pour regarder le passé, considérer l'avenir, célébrer le travail accompli, son utilité, remercier «celle» qui a su créer le *Mouvement Féministe*, organiser ce patient travail de tous les quinze jours et le faire durer pendant vingt ans (parce que, vous l'ignorez peut-être, le Conseil d'Etat vaudois a prétendu un jour, dans un exposé de motifs pleins de perles de ce genre, que la femme ne sait ni créer, ni organiser, ni durer).

Puis vinrent les annonces, rédigées par Mlle H. Zwahlen (Berne), dont la fantaisie et l'imprévu ne sauraient être résumés. Et ce fut, en guise de conclusion, la manchette du journal annonçant, en 1952, sa parution en deux éditions quotidiennes, avec un tirage contrôlé de 200,000 exemplaires.

Mme Lamberg (Genève), enfin, se fit l'interprète des lecteurs de la campagne. L'après-midi avait passé follement vite; il resta peu de temps pour le thé et les conversations. Celles qui purent rester à Genève se retrouvèrent le soir pour un souper amical, autour d'un menu spirituellement baptisé de qualificatifs d'occasion.

Petite fête où l'on ne se berna pas à se féliciter du travail accompli, à adresser des louanges à «celle» qui en mérite tant, mais où l'on vit bien toute la tâche qui reste à accomplir, car moins heureuses que le serviteur de l'Evangile, les servantes du suffrage féminin ne pourront jamais s'en aller en paix.

S. BONARD.

P.S. — A-t-on bien compris, au moins, que «elle», c'est Mlle Gourd?...

Echos d'anniversaire¹

Critique de la rédactrice par elle-même.

— Ah! enfin, cet anniversaire nous donne l'occasion de dire une bonne fois ce que nous pensons de la Rédactrice du *Mouvement*! Car, avouez-le, chère amie, il y a beaucoup à dire sur son compte... en bien, c'est entendu, mais en mal aussi!

— Si je suis d'accord, chère amie! Vous savez que je n'apprécie nullement les «surfemmes», et il y a trop de gens — à commencer par tous ceux qui lui ont écrit pour les vingt ans du *Mouvement*, qui font de Mlle Gourd une surfemme, une «surféministe», la «féministe-type» — comme s'il n'y avait qu'elle pour défendre cette cause! C'est agaçant à la fin, et cela me donne envie d'imiter ces Grecs de l'antiquité et leur attitude auprès de ce personnage qui s'appelaient... Aristide (tiens, comme Briand!)... Et d'ailleurs, Mlle Gourd est-elle vraiment si féministe que cela? Dans nos milieux internationaux, on assure que...

— Mlle Gourd pas féministe? Ah! vous voulez rire, chère amie! Elle est l'incarnation du féminisme dans ce qu'il a de peu aimable, d'anguleux, d'agressif... Tenez, l'autre jour encore au Palais Eynard, à la Journée des Femmes pour

la Paix, cela a été épouvantable, je vous le dis, épou-van-ta-ble. Elle a attaqué tout le monde, non seulement les hommes, mais aussi les femmes, d'une telle façon...

— Racontez-moi cela. Vous y étiez? — Moi?... oh! non. Je ne vais jamais à des réunions de ce genre. Mais la cousine de ma belle-sœur a rencontré je ne sais plus qui — qui n'y avait pas été non plus naturellement, et qui lui a dit: «Mlle Gourd a été à son ordinaire agressive...» Vous savez, c'est un fait connu, admis, classé, catalogué, qui ne se discute plus. Il paraît même que, dans les rédactions de journaux, quand de jeunes reporters font leur apprentissage, on leur remet une collection toute prête de qualificatifs qu'ils n'ont plus qu'à épingler au nom de certaines personnalités en vue: par exemple, pour le Dr. Muret, c'est «l'éminent praticien»; pour Mme Malaterre-Sellier, «l'éloquente oratrice»; pour Mlle Susanne Bonard, «la spirituelle chroniqueuse», et ainsi de suite. Pour Mlle Gourd, c'est «la féministe agressive». D'ailleurs, puisque les journaux le disent, il faut bien que ce soit vrai.

— Vous m'étonnez beaucoup, chère amie. Car, ainsi que j'essayais de vous le dire tout à l'heure, avant que vous m'avez coupé la parole, dans nos milieux internationaux...

— Et si vous saviez combien elle agace les messieurs! Il paraît que nous aurions déjà le droit de vote en Suisse, si elle n'avait pas houspillé tant d'hommes...

— Comment? Mlle Gourd est capable d'houspiller un homme?... Oh! mais cela, c'est très intéressant. Comment s'y prend-elle? L'avez-vous vue?...

Comblée à l'occasion de ce XX^e anniversaire de témoignages d'amitié et de reconnaissance qui l'ont profondément touchée, la Rédactrice recourt à l'intermédiaire de son journal pour dire à tous et à toutes, ne pouvant le faire pour chacun personnellement, combien les fleurs, les gâteries, les cadeaux, les lettres et les messages, les discours et les félicitations, les télégrammes de particuliers ou de Sociétés, de Suisse ou de l'étranger, ont constitué pour elle, non seulement un précieux souvenir de cet anniversaire, mais encore et surtout un réconfort et un encouragement, lui donnant un élan nouveau pour poursuivre, malgré la lenteur des progrès réalisés chez nous en vingt ans, et malgré les attaques inévitables et les déconfortantes ingratitude, la belle et loyale lutte pour le triomphe final de l'«Idée»!...

Carrières féminines

La femme médecin

La profession de médecin exige une grande aptitude physique et de sérieuses qualités intellectuelles et morales. Une constitution robuste est, en effet, indispensable, car les études médicales, très fatigantes, et plus encore la pratique médicale, supposent des moyens au-dessus de l'ordinaire, le praticien devant être jour et nuit à la disposition de ses malades et fournir constamment un gros effort psychique. De plus, appelé fréquemment à soigner des maladies infectieuses, il est singulièrement exposé aux contagions de toutes sortes. Il est tout spécialement désirable d'avoir des organes, des sens indemnes de toute tare. Certaines infirmités entraînant des déformations corporelles devraient être un obstacle à cette carrière.

Les qualités intellectuelles et morales suivantes s'imposent: intelligence, esprit d'observation, intérêt pour les sciences naturelles (qui sont, en fait, la base scientifique de la médecine), bonne mémoire, esprit de décision, discernement psychologique et altruisme, joie au travail, sens du devoir et des responsabilités, tact et discrétion à toute épreuve. De plus, pour certaines spécialités, l'habileté manuelle est indispensable. Le médecin doit posséder enfin l'éducation soignée qui procède de la distinction morale de l'homme vraiment bon et compréhensif.

— N...on, pas personnellement. Mais on me l'a dit, et cela me suffit pour que je le répète partout. D'ailleurs, ça n'a rien d'étonnant, puisqu'elle est aussi socialiste.

— Socialiste!!! Mlle Gourd!! En voilà une bonne blague! Parlez-en plutôt à Alice Descudres! Socialiste, une femme qui court le monde en wagon-lit de Belgrade à Edimbourg, qui se paie des vacances au Seehof d'Hilferingen, qui roule tout le temps en auto, si bien que lorsque vous prenez un taxi à la place Cornavin, le chauffeur vous dit avec un sourire aimable: «Chez les féministes, n'est-ce pas?» C'est bien au contraire une de ces bourgeoises encroûtées de la rue Etienne-Dumont, qui croient régénérer l'univers parce qu'elles offrent du thé baptisé de toutes sortes d'adjectifs: thé suffragiste, thé féministe, thé de membres... comme s'il s'agissait d'infusions de tilleul et de guimauve! D'ailleurs, j'allais vous le dire, quand vous m'avez coupé la parole, dans nos milieux internationaux avancés, réellement féministes et progressistes, Mlle Gourd a une réputation bien établie d'immobiliste, si ce n'est de rétrograde. Ainsi Margery me disait (je veux parler de Mrs. Corbett Ashby, mais dans l'intimité nous l'appelons toujours Margery) que de tous les officiers de son bord...

— Qu'est-ce que vous dites? Je vous croyais membre du Comité féminin pour le Désarmement?...

— Mais ça n'a aucun rapport, chère amie. Vous mélangez les questions. Je veux parler des *Board's Officers* — c'est ainsi que nous appelons internationalement les membres d'un Comité, vous devriez savoir cela — eh! bien donc, de tous ces officiers du bord, Mlle Gourd était incontestablement l'une des plus mesurées, des plus modérées, une de celles qui ne veulent jamais que l'on se lance dans des démarches auprès de la S.D.N. ou du B.I.T. sans connaître la procédure à suivre...

On ne saurait trop répéter que la médecine ne conduit pas, dans la plupart des cas, à la richesse. Seuls ceux qui ont réellement la vocation devraient se lancer dans cette carrière.

Pour être admis aux études médicales, il faut avoir passé avec succès un examen de maturité conforme au programme fédéral. Cet examen, en règle générale, est subi dans les établissements secondaires cantonaux (gymnase et école industrielle et, dans ce dernier cas, avec examen complémentaire de latin) ou devant une Commission spéciale d'examen (la Commission fédérale de maturité) lorsque les études secondaires ont été faites dans une école ou une institution dont l'examen de fin d'études n'est pas reconnu équivalent à l'examen de maturité réglementaire.

La durée des études est au minimum de cinq ans et demi (11 semestres). Le programme comprend trois parties:

1. Etudes des sciences naturelles (deux semestres), terminées par un examen dit «premier propédeutique»;
2. Etudes de l'anatomie humaine, de la physiologie, de l'embryologie et de l'histologie (deux à trois semestres), terminées par un examen dit «second propédeutique»;
3. Les leçons au lit du malade, ou études cliniques (six à sept semestres), terminées par un examen d'Etat valable pour le diplôme de médecin-chirurgien suisse.

Pour le détail des études théoriques et pratiques, lire le *Règlement des examens fédéraux de médecine* du 29 novembre 1912 (s'adresser au Bureau des Imprimés de la Chancellerie fédérale, à Berne). En outre, les secrétariats des Universités délivrent des programmes d'études complets qu'il importe de lire très attentivement.

Le diplôme de médecin-chirurgien suisse confère le droit de s'établir comme médecin dans n'importe quel canton suisse. Seul le canton d'Appenzell (Rhodes-Extérieures) accorde encore actuellement l'autorisation de pratiquer la médecine sans diplôme d'Etat. Ne sont admis à l'examen d'Etat que les candidats ayant réussi l'examen de maturité fédérale et les deux examens propédeutiques.

Les études de médecine peuvent être faites dans toutes les Universités suisses, à l'exception de celles de Fribourg et de Neuchâtel, qui ne possèdent pas de Faculté de médecine et ne préparent qu'un premier propédeutique. Les étudiants ont le droit de faire une partie de leurs semestres d'études à l'étranger, sous certaines réserves importantes toutefois, sur lesquelles il est indispensable de se renseigner très exactement auprès de l'Université suisse intéressée.

Puis que les dispositions légales concernant la pratique de la médecine de l'étranger pas, le médecin ne saurait se soustraire à la nécessité de parfaire son instruction professionnelle. C'est à ce besoin que répond l'internat, qui permet au jeune médecin de s'exercer à la pratique sous la direction et le contrôle de chefs expérimentés. La durée d'internat n'est pas fixée, mais elle devrait être au minimum de deux ans (de cinq ans pour les médecins qui ont l'intention de se spécialiser). Les internes et les assistants remplissent leurs fonctions dans les établissements hospitaliers officiels ou privés, dans divers instituts de sciences médicales, et parfois aussi dans les hôpitaux à l'étranger; dans ce dernier cas, comme volontaires seulement.

(A suivre.)

Communiqué par l'Association suisse des Femmes universitaires.

tablement l'une des plus mesurées, des plus modérées, une de celles qui ne veulent jamais que l'on se lance dans des démarches auprès de la S.D.N. ou du B.I.T. sans connaître la procédure à suivre...

— Ah! oui, parlons-en de sa S.D.N. et de son B.I.T. Ce qu'elle nous emboîte dans le *Mouvement* avec ses immenses articles internationaux! Je vous assure que je ne les lis jamais.

— Je le comprends, chère amie, car ils sont si effroyablement réactionnaires! Figurez-vous que dans l'un d'eux, Mlle Gourd a osé ne pas se déclarer d'accord avec l'attitude de nos amis du septième continent, en matière de nationalité de la femme mariée! Figurez-vous qu'elle n'a pas même mentionné les dispositions admirables de la législation de la Patagonie!... vous les connaissez?...

— O...ui, mais dites toujours...

— Mais vous savez bien que, d'après cette législation, tout enfant né en Patagonie d'une mère étrangère possède toutes les nationalités du monde — sauf celle de la Patagonie! Voilà une législation progressiste! voilà la consécration de l'indépendance absolue de la femme!... Mais Mlle Gourd n'admire pas cela. Elle n'est pas même membre de l'*Open Door*. Elle n'a jamais voulu parler dans le *Mouvement* des chambres d'allaitement pour hommes...

— Quoi?...

— Mais oui, comment pouvez-vous ignorer cela? Vous savez bien qu'il est certains pays où la législation reconnaît aux femmes qui allaitent leurs enfants des heures de liberté à cette intention et les patrons d'usine ont fait arranger des chambres où les ouvrières se retirent pour vaquer à cette occupation. Or, c'est là une inégalité fla-

¹ Pour répondre à une suggestion qui nous a été faite d'associer ceux de nos lecteurs qui n'ont pu être des nôtres, le 12 novembre, à notre petite fête familiale, nous publions ici aujourd'hui quelques extraits des «articles» du «Journal parlé» qui montreront dans quel esprit d'amical taquinerie a été comprise cette petite revue de la vie de notre *Mouvement*. (Réd.)